

S'écrivent en chiffres arabes :

- les nombres accompagnant des unités de mesures ;
Ex. : 3 km, 13 kg, 120°, 55 l.
- les sommes ;
Ex. : 85 e ; 1,5 million d'euros ; 2,1 milliards de dollars.
- les pourcentages ;
Ex. : 70 %.
- les dates ;
Ex. : Le 19 octobre 2001.
- les heures lorsqu'elles indiquent une division du temps et non une durée ;
Ex. : le train est parti à 10 h 20
- les numéros d'articles de loi, d'immeubles, de pages, etc. ;
Ex. : Article 1er de la loi ; p.17 ; il habite 21, rue Jean-Jaurès.

S'écrivent en toutes lettres :

- les durées ;
Ex. : La conférence s'est poursuivie durant quatre heures.
- les quantités autres que celles qui sont exprimées en unités de mesure ;
Ex. : Il y a deux cents candidats.
- les âges ;
Ex. : Un ingénieur de trente-quatre ans (mais pour l'état-civil : Jean Durand, 34 ans, demeurant à...).

N.B. : Les nombres étant plus immédiatement compréhensibles composés en chiffres arabes, on les passe en chiffres arabes (notamment les âges) au-delà d'un certain seuil, dix ou vingt par exemple.

S'écrivent en chiffres romains :

- les siècles ;
Ex. : au début du XXe siècle.
- les lignées royales ;
Ex. : Louis XIV.
- les tomes, parties, actes, planches, fascicules, etc. ;
Ex. : le tome IV de la correspondance de Diderot.
- les numéros de conciles, congrès, salons, Jeux olympiques, etc. ;
Ex. : il était délégué au XXXe congrès.
- les numéros des armées et régions militaires.
Ex. : la III^e armée.